

Agrandissement de L'Hôtel-Dieu de Québec

LE GOUVERNEMENT APPUIE LA DÉMARCHE POUR UN PROJET À L'ENFANT-JÉSUS

Québec, le 26 mars 2013 – La première ministre du Québec, Pauline Marois, annonce que le gouvernement appuie la démarche du CHU de Québec pour procéder à l'analyse d'un projet alternatif à l'agrandissement de L'Hôtel-Dieu de Québec. Le potentiel d'une nouvelle solution immobilière sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus sera ainsi examiné. Parallèlement, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale mènera une réflexion, avec la Ville de Québec, sur l'utilisation des locaux laissés vacants par la révision, le cas échéant, du projet de L'Hôtel-Dieu de Québec vers le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus.

C'est l'engagement qu'a pris la première ministre du Québec aujourd'hui, alors qu'elle prenait la parole devant les invités de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec. À cette occasion, elle était accompagnée du ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, Réjean Hébert, ainsi que de la ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et de la région de la Chaudière-Appalaches, Agnès Maltais.

« Il est évident que la synergie créée par la concentration de la médecine spécialisée et surspécialisée en un seul site apporte des avantages indéniables pour les usagers et la population en général. La nouvelle direction du CHU de Québec a entrepris une importante démarche de réflexion quant à l'organisation des services médicaux spécialisés et surspécialisés dans la région, à la suite de la fusion du CHUQ et du CHA en 2012. Le président du CHU a récemment signifié son intérêt à aller de l'avant et à amorcer rapidement l'analyse d'une nouvelle solution immobilière. Nous partageons cet avis et croyons qu'une réflexion plus profonde doit s'amorcer afin d'offrir aux citoyens de la grande région de Québec des services de santé optimaux. Je salue le courage et la sagesse du CHU de Québec qui, au-delà du projet à court terme, veut nous présenter une vision à long terme des soins de santé pour la grande région de Québec, et même pour tout le Québec », a déclaré la première ministre.

Quant à lui, le ministre de la Santé souhaite un large consensus entre les divers partenaires sur la solution à retenir. Réjean Hébert a rappelé que tout nouveau projet devra présenter une valeur ajoutée en termes d'accessibilité aux soins et aux services pour la population, tout en respectant la capacité de financement du gouvernement. Plusieurs enjeux devront être considérés, dont l'accès aux services de santé, la vocation de L'Hôtel-Dieu de Québec, le redéploiement des ressources humaines ainsi que l'assurance du maintien de services médicaux de proximité pour les résidents du Vieux-Québec.

« Nous voulons nous assurer de faire le meilleur choix possible compte tenu des sommes investies. Le projet choisi devra être celui qui offrira à la population une plus grande accessibilité aux soins spécialisés, dont la radiothérapie, ainsi qu'aux spécialistes, dans un contexte d'accroissement de la demande, notamment en oncologie. L'analyse débutera rapidement et le comité devra déposer son rapport préliminaire de faisabilité au plus tard le 21 juin prochain. L'objectif étant d'offrir aux usagers de la grande région de Québec et de l'Est du Québec des soins et des services spécialisés, à la fine pointe des connaissances et de la technologie, et ce, dans les meilleurs délais possible », a indiqué le ministre Hébert.

La ministre Agnès Maltais a pour sa part insisté sur l'importance d'assurer, pour les citoyens du quartier, des soins médicaux de proximité. « Il est essentiel de conserver l'accès, pour les résidents du quartier, aux soins et aux services de première ligne. En ce sens, les travaux confiés à l'Agence de la santé et des services sociaux sont indispensables. Cet hôpital fait partie intégrante du patrimoine bâti de la ville de Québec et nous devons garder vivants son nom et sa vocation. En fonction du projet retenu, l'Agence devra aussi rapidement proposer des solutions pour occuper les locaux qui deviendront disponibles. La présence de travailleurs et de travailleuses à L'Hôtel-Dieu de Québec est un apport économique essentiel au Vieux-Québec, en plus d'un gage de vitalité. Nous pourrions induire une dynamique économique nouvelle dans ce secteur par l'installation de milliers de travailleurs de la fonction publique du Québec. »

La mission de L'Hôtel-Dieu de Québec, un hôpital du CHU de Québec, est d'offrir à la population de la région immédiate et des autres régions des services généraux, spécialisés et surspécialisés, notamment dans les domaines de l'oncologie, de la radio-oncologie et de la néphrologie. L'hôpital assure aussi une mission universitaire d'enseignement et de recherche.

– 30 –

Sources : Marie Barrette
Attachée de presse
Cabinet de la première ministre
418 643-5321

Ariane Lareau
Attachée de presse
Cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux
et ministre responsable des Aînés
418 266-7171

Mélanie Harvey
Attachée de presse
Cabinet de la ministre du Travail, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale,
ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable de
la région de la Capitale-Nationale et de la région de la Chaudière-Appalaches
418 643-4810